

Étaient présents à ce conseil d'école :

- Mme MOUCHEL et Mr TEXIER,
parents d'élèves élus,
- Mme Françoise SCELLES,
adjointe au maire chargée des affaires scolaires,
- Mr DESPRES, Mme Godefroy
conseillers municipaux,
- Mmes LAFFOLLEY, RENOUF, LECHAT, Mr SÉBIRE,
enseignants.

Étaient excusés :

- Mmes FLOQUET, LECESNE, ANQUETIL, parents d'élèves élus,
- Mme LEPLONGEON, enseignante

Ce conseil d'école a été animé par Mme LECHAT, directrice.
Le compte-rendu a été rédigé par Mme RENOUF, enseignante.

Voici l'ordre du jour de ce conseil d'école :

- État des effectifs actuels et envisagés à la rentrée 2020, préparation de cette rentrée (en fonction des éléments que nous posséderons à ce moment-là)
- Point sur la période écoulée, sur les projets réalisés et annulés, point sur les APC
- Point sur la coopérative scolaire
- Sécurité à l'école
- Travaux et investissements
- Questions diverses : pas de questions diverses

1/ État des effectifs actuels et envisagés à la rentrée 2019-2020

Inscriptions des nouveaux élèves : Les élèves nés en 2017 seront scolarisés en PS, 2018 en TPS.

Effectif à ce jour :

TPS	PS	MS	GS	Mat.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Élém	TOTAL
4	16	10	15	45	14	21	11	9	16	71	116

Les inscriptions actuelles sont les suivantes (marge d'erreur possible pour les futurs élèves) :

TPS	PS	MS	GS	Mat.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Élém	TOTAL
2 (+ en 01/21)	12	17	9 10-1	40 + ..	16	15	20	11	9	71	111

Soit 40 en maternelle + en janvier, 71 en élémentaire

Il y aura des classes à cours double pour tous les élèves avec des classes de 20 à 26 élèves.

2/ Point sur l'année scolaire :

Compte-tenu de la fermeture des écoles en France, le 2ème conseil d'école n'a pas pu avoir lieu. Les écoles ont été fermées le 16 mars. La communication aux familles a été conduite par courriel, la classe à distance assurée par chaque enseignant. Pendant cette période, quelques élèves ont été accueillis par des enseignants à l'école (enfants de soignants).

Mme Mouchel tient à remercier l'équipe au nom des personnels soignants pour cet accueil.

Dès le 12 mai, d'autres enfants sont revenus en classe (de 53 à 61), le 2 juin, l'alternance a été mise en place pour 91 élèves, le 22 juin, tous les élèves ont pu revenir : - 2 en élémentaire, - 4 en maternelle.

Pour accueillir les élèves à partir du 12 mai, Mr Croizer, Mme Scelles et Mr Simon pour la municipalité, Mr Tétart et Mr Gérard pour l'association « Jules Langlois », Mme Lecesne et Mr Texier pour les représentants de parents d'élèves, Mme Caillot pour le personnel municipal, Mme Lechat et Mme Laffolley pour l'équipe enseignante s'étaient réunis pour envisager ce retour des élèves. A la suite de cette réunion, un protocole a été défini conjointement et finalisé lors d'une réunion avec la cantine.

Le retour des élèves à l'école a été facilité par ces rencontres et témoigne d'une bonne communication entre tous les intervenants, c'est ce que Mme Scelles souligne.

Le protocole a ensuite été modifié deux fois par Mme Lechat : retour en alternance, et retour de tous les élèves.

Point sur les projets dans les classes (avec ou sans sorties), sur les APC

Projet d'école :

Le projet d'école comptait trois priorités :

- le parcours de l'élève
- les pratiques pédagogiques et éducatives
- l'ouverture de l'école à ses partenaires

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les actions prévues.

Le projet d'école sera réactualisé la prochaine année scolaire.

Action 1 : Cahier Parcours culturel dès le CP : c'est un porte-vues qui suivra l'élève jusqu'au collège.

Action 2 : Le Blog

Action 3 : Le Marché des connaissances : annulé

Action 4 : Cohérence des évaluations : livret numérique en élémentaire, cahier de réussites en maternelle.

Action 5 : Travail en ateliers, remis en question à cause de la situation actuelle

Action 6 : Twictée : non

Action 7 : Tour du monde virtuel : non

Action 8 : Découvertes au-delà de Twitter : non

Les autres projets pédagogiques :

- Rencontres sportives : Elles ont été annulées.

- Lecture : Nous avons participé au Prix des Incorruptibles, chaque classe a lu la sélection correspondant à son niveau (5 à 6 albums ou romans), a travaillé sur les thèmes rencontrés dans ces lectures, nous avons voté le 23 mai.

- Projet en lien avec le collège : annulé

- Projet oral : Non abouti faute de présence à l'école
- Projets maths : Non abouti faute de présence à l'école
- Sorties : annulées, n'ont même pas été mises en projet
- Projet théâtre : s'est arrêté après la représentation « Trois contes », à poursuivre....

Les projets de l'année 2020-2021 :

- Natation : Nous sommes inscrits pour un nouveau cycle de natation au bassin de natation de St-Sauveur pour l'année 2020-2021 qui ira de septembre à décembre et concernera les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 pour 10 séances.
- Les autres projets ne sont pas encore définis.

Organisation de l'aide personnalisée (APC) :

Les APC : Cette année, les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu le lundi, le mardi ou le jeudi de 16 h 15 à 17 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h 00.

Le thème imposé par l'institution cette année est la lecture.

Jusqu'en mars, quelques élèves ont été concernés par ce travail.

3/ Bilan coopérative scolaire :

Mr Sébire dresse le bilan : 1700 € en caisse.

Rappelons que cette année, la coopérative scolaire a permis de financer l'achat des mallettes Incorruptibles, d'offrir à chaque classe un abonnement à une revue ou une collection d'albums, un abonnement à Canopé qui permet d'emprunter des outils pédagogiques (albums en série.....), l'achat de divers produits permettant de réaliser des goûters.

4/ Sécurité à l'école :

- Les exercices habituels (alerte incendie et PPMS intrusion) ont été faits au 1^{er} trimestre.
- Fermeture des barrières : le portail de l'école reste ouvert car toujours pas de sonnette.

La barrière reste souvent ouverte, le portail ainsi que la porte du SAS sont parfois difficiles à fermer.

5/ Travaux et investissements, budget de fonctionnement :

Des questions sur :

- La cour de l'école maternelle : la peinture de la 2ème cabane n'a pas été faite....

Le sol de cette cour est très abîmé : ne pourrait-on pas y remédier ?

Cette cour est trop exposée au soleil, il n'y a aucun point d'ombre. Pourrait-on chercher une solution ?

Petits et moyens travaux, aménagements :

- Un système a été installé au centre du bac à sable pour permettre l'écoulement de l'eau, la bâche est trop petite et l'eau reste encore. L'achat d'une bâche est-il envisagé ?
- L'affichage dans les couloirs : des panneaux de liège permettraient d'afficher, le système actuel, une réglette de bois, ne permet pas de punaiser.

Les travaux prévus :

Mme Scelles prend la parole pour expliquer :

Téléphone / garderie / bureau

La garderie devrait entrer en service en septembre. L'accès se fera par l'entrée de l'école. Le local garderie aura deux fonctions : garderie / BCD. Il ne sera pas utilisé comme salle de motricité. La réflexion sur l'aménagement de ce local a amené la municipalité et l'équipe enseignante à se réunir plusieurs fois.

L'installation téléphonique va être revue : le central dans l'actuelle BCD qui deviendra bureau, de ce central : 2 points pour les 2 bâtiments, cela devrait permettre une meilleure connexion.

Le bureau sera déplacé dans l'actuelle BCD après rénovation en septembre/octobre.

Chauffage :

L'installation de pompe à chaleur devrait résoudre une partie des problèmes de chaleur dans les classe 3, 4 et 5. Les chauffages anciens vont être enlevés dans toutes les classes.

Des projets :

Des modifications sont attendues pour le local maternelle : nouvel accueil des classes de maternelle, une réflexion est en cours sur la création d'un hall d'accueil côté nord qui éviterait le passage par la salle de jeux et permettrait de modifier le dortoir en créant une cloison qui l'isolerait. La salle de jeux pourrait redevenir une salle de motricité : quelques investissements en terme de matériel et de rangement seront nécessaires.

Budget de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement pour l'année 2019 s'élevait à 6800 €, fournitures, librairie et matériel de sport. Celui de 2020 s'élève à 7200 €.

Demandes de subventions spéciales :

Une nouvelle subvention a été demandée cette année pour le cycle de natation. Pour l'instant, l'équipe pédagogique n'a pas de projet particulier pour l'année scolaire prochaine, il est encore possible d'en envisager.

Questions diverses :

Pas de questions supplémentaires

7/ Date du prochain conseil :

Nous ne fixons pas la date précisément, le Conseil aura obligatoirement lieu pendant la semaine précédent les vacances d'octobre ou celle de la rentrée de ces vacances.

Mme Lechat remercie les participants.

C. Renouf

R. Lechat

Un lien va être mis pour lire ce compte-rendu sur le blog de l'école :

<http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole.yvetot/index.php/>